LA PHILHARMONIE DU FRESNOY AU CONCOURS DE NOGENT-SUR-MARNE. — La Philharmonie du Fresnoy prendra part au grand concours musical de Nogent-sur-Marne, les 15 et 16 août prochain.

Cette décision vient d'être prise à la suite d'une importante réunion qui fut précédée d'une répétition générale présidée par MM. Mayeur, chef de musique au 43e régiment d'infanterie, à Lille; Taelmand, chef de musique au 26e régiment d'infanterie, à Nancy; Charles Gras, compositeur, que MM. Jean Dubrulle et Gustave Lemaire, les dévoués présidents, remercièrent chaleureusement au nom de tous les sociétaires.

La Philharmonie se présentera en première division, dans laquelle sont inscrites déjà plusieurs sociétés renommées. Elle ne veut pas qu'il lui soit fait ce reproche : « A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire ».

Nous sommes d'ailleurs persuadés que notre excellente phalange musicale du Fresnoy saura, sous la direction de son éminent chef, M. Ferdinand Capelle, professeur au Conservatoire, maintenir le drapeau artistique de Roubaix. Les musiciens n'hésitent pas à consacrer presque toutes leurs soirées pour atteindre ce but.

PIANOS. — Vente et location des meilleures marques. Maison Scrépel, 138, Grande-Rue, Roubaix. Tél. 2112. 051-7

ŒUVRES CHARITABLES, spécial. lingerie A la Ville de Roubaix, 33bis, r. Lannoy. 986-4

SYNDICAT PROFESSIONNEL DES CABARETIERS ET DEBITANTS DE BOISSONS. — Nous recevons la communication suivante :

MM. les administrateurs du Syndicat des Cabaretiers et Débitants de boissons de Roubaix et ses cantons sont priés d'assister à la réunion de la Commission du Syndicat, qui aura lieu aujourd'hui jeudi 29 mai, à 6 heures et demie précises du soir, au siège, 29, rue Nain. Voici l'ordre du jour de la réunion : 1. Lecture des procès-verbaux et de la correspondance ; 2. Licence (compte rendu des délégués de la Fédération) ; 3. Assurance par la Fédération ; 4. Contentieux ; 5. Prochaine assemblée générale ; 6. Questions diverses.

EXPOSITION PERMANENTE de lustres et tous appareils gaz, électricité. Le plus beau choix de la région. **Doclée frères et Cie**, rue du Curé, 14. Tél. 587. 54506d

POUR LA PLAGE. — Chapeaux de toile pour **Dames, Fillettes** et **Garçonnets. LÉON VILLARD**, chapelier, 16, place de la Liberté (Aux Trois François). 54569d

LA FÊTE DU SACRÉ-CŒUR. — Le pavoisement. — C'est demain, vendredi, qu'a lieu la fête du Sacré-Cœur, célébrée d'une façon grandiose par tous les catholiques.

Dans un grand nombre de villes, les catholiques arboreront le drapeau national. Les Roubaisiens sont invités à s'unir à cette manifestation en l'honneur du Sacré-Cœur.

OBJETS pour MARIAGES et CADEAUX. Sacs dames dernières nouveautés. Vente réclame toute la semaine. Mm de confiance. **E. Wolmet**, 3, place du Trichon, Rx. 53751

PHOTOGRAPHIE D'ART, Shottis frs, Bd de Paris, 4. Mariage et Première Communion. Tarif spécial. 53154

VACCINATIONS PUBLIQUES ET GRATUITES (Salle au premier étage de la mairie), entrée vers la Chambre de Commerce. — La dernière séance de révision aura lieu aujourd'hui, jeudi, 29 mai, de 4 à 5 heures du soir.

Les personnes qui ont ont été vaccinées au cours des précédentes séances, sont invitées à s'y présenter pour la vérification des résultats des opérations.

JAMBONS DU PAYS et viandes conservées. Mm spéciale, 100, rue Lannoy. Tél. 76. 31754

Demandez dans tous les cafés le « **BOCK ETOILE** » de **La Brasserie Roubaisienne.** 1542

UNE GRAVE AFFAIRE DE COUPS. — Dans la soirée de mardi vers sept heures et demie les agents de police Bailly et Vanasbrouck, du poste du 4e arrondissement étaient informés que la nommée Charlotte Dekeyser, âgée de 31 ans, demeurant rue des Sept-Ponts, venait d'être l'objet de violences graves de la part de son mari Joseph Bonte.

Les deux époux vivaient séparés depuis quelque temps. Passant rue de la Vigne, il rencontra sa femme et la frappa à coups de pied. La femme parvint à se dégager et à fuir. Son mari la poursuivit et la rejoignit. Il la saisit par les cheveux, la terrassa et la roua de coups de pied.

Quand les agents arrivèrent le mari brutal sauta sur sa bicyclette et prit la fuite.

M. Orlianges, commissaire de police du 4e arrondissement le fait rechercher.

MALADIES DU CŒUR ET DU POUMON. MALADIES CHRONIQUES. Consultations de 2 h. à 4 h. **DOCTEUR NARET, 48, rue** de Lille, à Roubaix. 52232

TOMBÉE D'UN TRAMWAY EN MARCHE. — Un accident qui aurait pu entraîner les pires conséquences, s'est produit sur la ligne K, qui fait le service du Crétinier (Wattrelos), au parc de Barbieux, à Roubaix, en passant par l'Epeule.

Une femme, Mme Dendievel-Cracco, 52 ans, mère de plusieurs enfants, et qui habite Touffiers, avait pris un car K à la gare du Nord pour se rendre au Crétinier. Elle se trouvait à l'avant de voiture. Le trajet se fit normalement jusqu'à l'angle de la rue Daubenton et du boulevard de Metz. Mais là, en contournant les deux artères, le tram eut un cahot assez violent et inattendu qui fit se basculer, les uns sur les autres, les voyageurs. Brusquement heurtée, Mme Dendievel fut précipitée avec force sur la chaussée.

Le car stoppa aussitôt. On releva la pauvre ménagère que le choc immobilisait sous l'effet d'un étourdissement. Des soins sommaires lui furent donnés dans le voisinage, puis Mme Dendievel put regagner sa résidence.

Là, elle se fit examiner par M. le docteur Wartel. Le praticien releva deux entorses à la main droite, des plaies à la main gauche et, outre des contusions et ecchymoses au visage, des contusions aux genoux et à la hanche gauche. Le médecin a prescrit un repos de 15 jours.

ETABLISSEMENTS DEVILAINE & ROUGÉ. *Omnium d'installations Electriques.* **Capital 1.200.000 fr.** 61, rue Fosse-aux-Chênes, étudie gratuitement tous travaux électriques. **Lumière, Force, Téléphone.** Fourniture de matériel. **Prix spéciaux pr usines.** 53991

CORSETS TRICOTS sans baleines, modèles parfaits, grâce et souplesse. Maison Chatenoud-Prouvé, 28, rue Richelieu, Paris. 52568

POUR FAIRE REGLER SON COMPTE. — Désiré Cocheteux, demeurant rue du Grand-Chemin, qui avait frappé M. Jules Delzenne, représentant, — et non comptable — de la maison de charbon de M. Lecomte-Scrépel, n'a pu encore être entendu par M. Barthouil, commissaire de police. Il ne s'est pas encore conformé à l'invitation du magistrat d'avoir à passer au commissariat de la rue des Arts.

CUISINE AU GAZ. — Fourneaux; rôtissoires à flamme bleue ou blanche. Petites cuisinières à deux rampes pour cuisine et pâtisserie. Cuisinières à double étage et feux multiples. Réchauds repasseurs, gaufriers, coiffeurs, etc...

Tous ces articles, en fonte brute ou émaillée, sont du meilleur goût et du dernier genre.

Appareils d'éclairage pour le Gaz et l'Electricité.

Prix sans concurrence. Voir magasin Société Roubaisienne d'Eclairage, 28, Grande-Rue, Roubaix. Téléphone 7.91. 54352

TROUVÉS EXPLOITS DE TROIS JEUNES VOLEURS. — Sous ce titre, nous avons relaté les exploits de trois précoces voleurs qui, ayant trouvé, boulevard Gambetta, une somme de 800 francs, dissipèrent cet argent au cours d'une nuit d'orgie. M. Philo, cabaretière, rue des Tanneurs, à Lille, dont le nom a été cité au cours des débats, devant le tribunal correctionnel, nous prire de dire qu'elle n'a eu aucun rapport avec les inculpés.

SAGESSE. — La maison bien meublée, bien agencée fait aimer le foyer, s'adresser à une maison sérieuse pour l'étude d'un mobilier encadré d'une décoration sobre et artistique, c'est faire œuvre de sagesse et de bon goût.

La grande **Maison Mercier** de Paris, qui a sa succursale rue Nationale, n° 179, à Lille, étudie sur place la décoration et l'ameublement complets des appartements.

Une visite à Lille peut édifier l'acheteur qui trouvera là les plus beaux spécimens de salons, de chambres, d'œuvres d'art. Téléphone n° 24.34. 49030

UNE CHUTE GRAVE. — A l'usine à gaz, rue de Tourcoing, un charretier, M. Jules Depoortere, âgé de 54 ans, demeurant rue de Tourcoing, est tombé en tirant une charrette dans la cour de l'usine. Dans sa chute, il s'est fait une contusion à la main droite et s'est fracturé la rotule du genou gauche. M. le docteur Dubois a prescrit un repos d'un mois.

CHEVILLE FRACTURÉE. — On a admis à l'hôpital de la Fraternité, un ouvrier lattier, M. Ignace Rosselle, âgé de 66 ans, demeurant rue Jacquart, cour Frères Bodin, 4. Cet ouvrier, en rentrant chez lui, a fait une chute et est tombé si malheureusement qu'il s'est fracturé la malléole de la jambe droite. Le blessé a reçu les soins de M. le docteur Carrette.

GRANDE VENTE RÉCLAME DE TABLIERS D'ENFANTS ET DE TABLIERS DE DAMES. Maison Robichez-Verdonck, 50, Grande-Rue à Roubaix. Jolis modèles, qualité garanties, façons soignées. — Bel assortiment de Vichys, zéphirs, cotonnades et galon pour tabliers. 54273

WASQUEHAL

L'IDENTITE DU PENDU. — Le malheureux dont nous avons relaté le suicide le long du canal, lundi matin, n'avait pu être connu, faute de preuves d'identité. Aujourd'hui l'on apprend qu'il s'agit d'un nommé Roussel, originaire de Mouvaux, où il a habité aux 66 maisons. Sa femme est allée à la Morgue le reconnaître.

CROIX

Une mort mystérieuse

Ce ne serait pas un suicide L'enquête. - L'autopsie

Nous avons relaté hier dans quelles circonstances une ménagère, Marie Leruste, âgée de 33 ans, était morte subitement au domicile de Mme Vangaese, rue Louise-Michel. Après une nouvelle enquête de la police, on se trouve en présence d'une mort mystérieuse. Car certaines affirmations, en même temps que certaines contradictions de témoins, détruiraient l'hypothèse d'un suicide. Le parquet, prévenu, établira sans doute la véritable cause de cette mort, qui a causé dans tout le quartier du Centre, un vif émoi.

UN RECIT DE LA MORT

Léon Vercouteren, contremaître à l'usine des produits chimiques de MM. Bayer et Cie, et Marie Leruste, âgée de 33 ans, habitaient rue Victor-Hugo depuis six ans. Chez eux était arrivée depuis quinze jours une jeune fille de Roubaix, Berthe Baudouin.

Lundi après-midi, pendant que Marie Leruste était à Lille, envoyée par Léon Vercouteren, celui-ci déménagea le mobilier et partit avec Berthe Baudouin, vers Tourcoing, disent les uns; dans le Midi de la France, affirment les autres. A son retour de Lille, Marie Leruste fut très étonnée de ce double départ et mardi matin elle se rendit rue Louise-Michel, chez Mme Vangaese, une amie.

De retour d'une course, vers 11 heures, elle se sentit malade. Couchée aussitôt sur le lit de son amie, Marie Leruste expirait vers midi. Tel est le récit de Mme Vangaese.

Une enquête fut alors ouverte par M. Jérôme, commissaire de police, qui fit transporter le corps à la morgue.

HYPOTHÈSE D'UN SUICIDE ÉCARTÉE

Mercredi matin, M. Jérôme était prévenu de la découverte d'une portemonnaie en dessous du lit où Marie Leruste était morte.

Il trouva à l'intérieur une lettre portant la signature de la défunte.

La lettre était ainsi conçue :

Cher Léon,

Malgré que tu sois éloigné de moi et que tu m'abandonnes, pour partir avec Jeanne Bauduin, et que tu sache la position où je me trouve, je te dis au revoir et je te pardonne la peine que tu m'as faite.

J'espère que quand tu apprendras mon décès, tu ne me blâmeras pas. A ceux qui m'ont trompée qui m'ont volé, tu rendiras compte pour toi que j'ai mis fin à mes jours. Tu te regretteras, mais trop tard.

Je n'aurais jamais cru que tu aurais pu abandonner ton enfant. Ça ne te portera pas bonheur!

Au revoir, cher Léon, adieu, et réfléchis bien. Sois aussi heureux avec elle que tu l'as été pendant six ans avec moi.

M. Leruste.

En présence de ce document, le commissaire de police continua minutieusement son enquête, au cours de laquelle les sœurs de Marie Leruste déclarèrent que l'écriture de la lettre n'était nullement celle de leur sœur.

De plus, la découverte tardive de ce portemonnaie dans une chambre où la veille, commissaire, gardes, parents, amis, voisins avaient séjourné quelques heures, parut quelque peu énigmatique.

Mme VANGAESE GARDÉE A VUE

Au cours des différents interrogatoires du magistrat, Mme Vangaese formula des contradictions flagrantes. Par exemple, elle déclara à la morgue, en présence du père de la défunte, que celle-ci lui avait dit avant de mourir : « Tu m'enterreras avec tous mes bijoux, mes bagues et sa photographie ». Or, à différentes reprises, elle déclara à M. Jérôme, commissaire de police, que Marie Leruste n'avait rien dit avant de mourir.

En présence de ces contradictions formelles, elle fut gardée à vue en attendant l'audition de tous les témoins.

Fait intéressant aussi : un morceau de papier mince, de la même écriture que la lettre fut trouvé dans le portemonnaie; ces mots y étaient écrits, les mêmes que Mme Vangaese mettait sur les lèvres expirantes de Marie Leruste : « Tu m'enterreras avec tous mes bijoux, mes bagues et sa photographie ». A qui donc était adressé ce billet? Pas à son ancien ami, puisqu'elle lui parle d'une autre photographie que la sienne.

L'AUTOPSIE

Le parquet de Lille fut prévenu par M. Jérôme, commissaire de police, qui lui remit les résultats de son enquête. Il donna ordre à M. le docteur Labbe, médecin-légiste à Roubaix, de procéder à l'autopsie. Elle aura lieu jeudi matin à la morgue.

FLERS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal de Flers se réunira, en session ordinaire de mai, dimanche 1er juin, à neuf heures et demie du matin, à la mairie. Voici l'ordre du jour de cette séance :

Budget du Bureau de bienfaisance et de la com-

Dernière Heure

DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS & PAR FIL SPÉCIAL

LES AFFAIRES MAROCAINES

DÉFAITE D'EL HEIBA

Les pertes du vaincu seraient de 500 morts

Tanger, 28 mai. — On mande de Mazagan, à la date du 25 mai :

Après avoir laissé aux occupants de Taroudant, le temps de se rendre, Thami Glaoui décida de se porter sur la ville. Le 22 au matin, il prit des dispositions complètes de combat. Assailli par les Heibistes, El Glaoui, dans une charge impétueuse, les refoula. L'ennemi aurait eu 500 morts. El Glaoui aurait perdu une cinquantaine de morts et de blessés. La ville a été prise. El Heiba s'est enfui sous un déguisement.

L'ETAT DU GENERAL LIAUTEY

Rabat, 28 mai. — L'état de santé du général Liautey s'est beaucoup amélioré. On apprend, de Méquinez, que la colonne Henrys a dispersé le 26, des rassemblements hostiles signalés au sur de la casbah d'Ifran.

Les Projets militaires

EN FRANCE

LE MAINTIEN DE LA CLASSE

Paris, 28 mai. — La commission sénatoriale de l'armée a examiné le projet de crédits de 234.500.000 francs pour le maintien de la classe. Elle a émis un avis favorable et a chargé M. Doumer de présenter, demain, au cours de la séance, un rapport verbal.

EN ESPAGNE

Madrid, 28 mai. — Le budget déposé aujourd'hui, prévoit un achat de matériel d'artillerie national et étranger, la construction de casernes à laquelle sont consacrés 15 millions et une nouvelle organisation des éléments armés pour faire produire, dit l'exposé, à notre puissance militaire tout son effet. Enfin, la construction d'une seconde escadre et de défense maritime.

Le ministre de la Marine a déposé un projet de loi supprimant la messe du Saint-Esprit, à laquelle sont obligés d'assister les membres du Conseil de guerre avant de siéger.

LES INCIDENTS MILITAIRES

CONDAMNATION

Nancy, 28 mai. — Le 20 mai, le tribunal correctionnel de Toul condamnait à six jours de prison, le nommé Emile Dréant, cafetier à Dommartin, pour outrages à un sous-officier au cours des manifestations contre la loi de trois ans. Le parquet de Toul fit appel « à minima ». Aujourd'hui, la Cour d'appel de Nancy, réformant le jugement du tribunal de Toul, a condamné Dréant à un mois de prison.

DEUX SOLDATS DE BESANÇON ENVOYÉS EN CORSE

Marseille, 28 mai. — Deux soldats du 35e d'infanterie, à Besançon, qui avaient manifesté contre la prolongation du service militaire, sont arrivés aujourd'hui à Marseille. Ils ont été aussitôt dirigés sur la Corse pour être affectés, par mesure disciplinaire, au 163e d'infanterie.

La Propagande antimilitariste

UN VŒU DE LA SOCIÉTÉ DES INDUSTRIELS ET DES COMMERÇANTS DE FRANCE

Paris, 28 mai. — La Société des industriels et des commerçants de France, dans sa séance d'aujourd'hui, a adopté un vœu tendant à la poursuite et à la fermeture de certaines Bourses du Travail, et à la dissolution de la C. G. T.

APRÈS LA VISITE A BERLIN

LE RETOUR DES SOUVERAINS ANGLAIS

Sheerness, 28 mai. — Les souverains anglais, de retour de Berlin, sont arrivés à 4 h. de l'après-midi, à bord du yacht royal. Ils ont été salués par les navires de guerre et les batteries de terre. Un hydravion volait au-dessus du yacht, tandis que des croiseurs lui faisaient escorte.

LA RÉFORME ÉLECTORALE

LA REPRISE PROCHAINE DE LA DISCUSSION

Paris, 28 mai. — M. Klotz, ministre de l'Intérieur, a déclaré à M. Jeanneney, rapporteur du projet de réforme électorale, qu'il était à la disposition de la commission pour la reprise de la discussion du projet.

Il a ajouté que le gouvernement se considérait comme lié par le vote de l'amendement Peytral et qu'il ne présenterait aucun texte nouveau. M. Jeanneney s'entendra avec M. Clémenceau, président de la commission, pour la date de la reprise de la discussion.

Paris, 28 mai, minuit. — Dans la soirée, une note officieuse annonce que le président de la commission sénatoriale de la réforme électorale et le ministre de l'intérieur se sont mis d'accord pour demander au Sénat, de reprendre, le jeudi 5 juin, la discussion de la réforme électorale.

EN ALSACE-LORRAINE

Le régime d'exception

Strasbourg, 28 mai. — La première chambre du Parlement d'Alsace-Lorraine a adopté à l'unanimité, à l'appel nominal, une motion de M. Ungemach, réclamant l'amnistie pour les réfractaires alsaciens-lorrains. Cette amnistie est réclamée depuis des années par toute la population, mais les autorités militaires y sont toujours opposées.

Le Sénat a ensuite examiné les nouvelles lois d'exception proposées par le gouvernement d'Alsace-Lorraine. M. Hœffel, conservateur, dont les sentiments anti-alsaciens et gouvernementaux sont bien connus, reconnaît lui-même l'inutilité de ces lois et dépose une motion invitant le gouvernement à renoncer à poursuivre l'exécution de ses intentions relatives à des lois d'exception sur la presse et les réunions, d'autant plus que ces projets ont provoqué une vive excitation dans la population.

Puis M. Blémenthal, en un discours très énergique, a condamné l'attitude du gouvernement, en déclarant ces lois injustes.

La motion a été finalement adoptée par toutes les voix, sauf cinq, qui se sont prononcées contre.

INCIDENTS EN PERSPECTIVE

Strasbourg, 28 mai. — D'après des renseignements de bonne source, le président du Landtag, M. Ricklin, serait fermement décidé à faire subir un affront aux particularistes alsaciens au Parlement et il ne voudrait plus permettre à M. Grunn, appelé le « lion du Congo », de se servir du dialecte alsacien, si expressif et si imagé qu'il employait jusqu'ici.

Hier soir, au cours d'un dîner chez le secrétaire d'Etat, M. de Bulac, M. Ricklin aurait déclaré qu'il « décapiterait M. Brunn ». On peut s'attendre à des incidents intéressants à ce sujet.

LES CONGRÈS

LES SOUS-OFFICIERS DES DOUANES

Paris, 28 mai. — Le Congrès des sous-officiers des douanes a continué aujourd'hui, ses travaux. L'avancement et les indemnités de résidence ont donné lieu à de laborieuses discussions. Un vœu relatif à l'augmentation du secours en cas de décès et un autre relatif aux enfants ont été repoussés.

Des lettres de parlementaires des régions douanières lues en séance, assurent les sous-officiers des douanes de leur concours pour défendre leurs intérêts à la Chambre.

LE CONGRES DU COMMERCE DES VINS

Paris, 28 mai. — Aujourd'hui a eu lieu la troisième assemblée plénière du syndicat national du commerce en gros des vins et spiritueux. Il a émis des vœux relatifs à la suppression de l'impôt de la licence, à la suppression du droit de timbre, de congés, à la simplification des formalités prévues pour le retour des boissons refusées par les destinataires, etc.

Sur l'application de la loi sur les fraudes, le Congrès a émis le vœu que les agents des fraudes ne soient, en aucun cas, recrutés parmi les membres des syndicats viticoles, et que des analyses contradictoires soient faites sur des mélanges de vins et spiritueux authentiques entre eux, afin de démontrer qu'il se produit souvent des transformations chimiques qui obligent les laboratoires à conclure à une falsification.

Le Congrès a abordé ensuite la question des délimitations. Il s'est prononcé pour l'essai du projet soumis à la Chambre, et rapporté par M. Dariac, qui devrait cependant être modifié sur certains points, notamment les articles 2 et 3 que le commerce ne peut accepter tel quel.

Divers autres vœux ont été adoptés, relativement au sucrage des moûts, aux cours d'apprentissage de tannerie.

L'assemblée demande ensuite que les dispositions de l'article 3 de la proposition de loi de MM. Latrémoille et Combrouze tendant à modifier la loi sur les warrants, soit ainsi complétée : Lorsque, à la suite de la vente des produits agricoles, ces produits seront laissés entre les mains du vendeur, l'acheteur aura la faculté de déclarer la vente à la justice de paix, déclaration qui sera portée sur un registre spécial dont communication sera donnée à qui il appartiendra.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

ROUBAIX

ROUBAIX, mercredi, 28 mai 1913.
2 h. soir, 31° au-dessus de zéro, 770, beau temps.
5 h. soir, 27° au-dessus de zéro, 770, beau temps.
9 h. soir, 22° au-dessus de zéro, 770, beau temps.
Jeudi, 29 mai 1913.
Minuit, 19° au-dessus de zéro, 770, beau temps.
2 h. mat., 15° au-dessus de zéro, 770, beau temps.

OBSERVATOIRE MUNICIPAL DE PARIS (Tour Saint-Jacques)

De nombreux éclairs ont été observés hier du nord à l'est entre 21 et 23 heures et une faible averse est tombée à 21 h. 45.

Aujourd'hui, le ciel est très beau et le vent, qui s'est fixé aux régions nord, souffle avec une vitesse ne dépassant pas 4 mètres par seconde.

La température, qui fournissait hier des maxima de 27°6 à Trappes, 26°6 à la tour Saint-Jacques, 28°8 au Parc-Saint-Maur, 28°9 à Montsouris, 29°1 à Villejuif, 29°3 à Ville-Evrard, fraîchit légèrement; ce matin à 9 heures le déficit sur la veille est de 2°2.

La pression barométrique, en hausse faible, accuse à midi 766 mm. 2.

Nouvelles Sportives

Hippisme

CONCOURS HIPPIQUE INTERNATIONAL DE GAND

Gand, 28 mai. — Le concours hippique international de Gand s'est terminé aujourd'hui par le military international qui a été gagné par le lieutenant Hendcourt, du 1er guides, à Bruxelles, montant « Black and White ». Le deuxième prix a été gagné par le capitaine Claire, du 28e dragons, en garnison à Provins, montant « Datura ». Venaient ensuite : 3e le lieutenant d'Astafort, du 3e cuirassiers, de Vouziers, sur « Castilbelza » ; 4e, le lieutenant Langlois, du 15e cuirassiers, de Rambouillet, sur « Cocotte ».

Nouvelles Locales

CYSOING

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Des questions restant à étudier, le Conseil municipal de Cysoing se réunira, en séance supplémentaire, jeudi 29 mai prochain, à 8 h. du soir, à la Mairie.

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — Vendredi 30 mai prochain, à 2 heures de l'après-midi, aura lieu, en la Mairie de Cysoing, la consultation mensuelle des nourrissons.

ARRESTATIONS POUR VAGABONDAGE. — La gendarmerie de Cysoing a mis en état d'arrestation pour vagabondage, deux individus qui ont décliné les noms et qualités suivants : Georges Morel, terrassier, 39 ans, originaire de Fresnes-sur-l'Escaut et Auguste Randour, terrassier, 31 ans, orignaire de Leers. Les deux vagabonds ont été conduits à la maison d'arrêt de Lille.

FIEVRE APHTEUSE. — La terrible épizootie a fait son apparition dans une ferme du hameau du Quennaumont, à Cysoing.

Les mesures de protection d'usage ont été prises.

MOUCHIN

UNE RIXE ENTRE CULTIVATEURS ET GARÇON DE FERME, A MOUCHIN. — Une rixe, dont les suites auraient pu être graves, a éclaté, à Mouchin, entre MM. Louis et Léon Choteau, cultivateurs, et M. Telesphore Morelle, ouvrier agricole, au service des précédents.

Le garçon de ferme vint subitement pendant le repas de midi demander à Mme Choteau, la mère des cultivateurs, de lui régler son compte. Cette dernière fit remarquer à son domestique qu'il ne choisissait point son moment et que sa fille, qui avait l'habitude de s'occuper du paiement du personnel, était absente; s'il voulait être payé il n'avait qu'à attendre son retour. Morelle entendit être payé de suite, une discussion s'engagea alors entre le garçon de ferme et la patronne, discussion à laquelle vint se mêler M. Louis Choteau. Ce dernier, aux dires de Morelle aurait saisi un tisonnier et aurait porté au domestique de violents coups à la tête. Celui-ci, toujours d'après ses explications, se serait dégagé de l'étreinte dans laquelle le tenait son patron, l'aurait empoigné, puis terrassé.

La dispute en était là, lorsque survint M. Léon Choteau. Le cultivateur voyant son frère aux prises avec l'ouvrier agricole se jeta sur ce dernier, reprit le tisonnier dont Morelle avait réussi à s'emparer, puis, aidé par M. Louis Choteau, il traîna le garçon de ferme à la cour non sans lui donner, c'est toujours Morelle qui l'affirme, de violents coups de pied et de poing.

La dispute attira des voisins qui accoururent dans la cour de la ferme. A ce moment Morelle profita d'un moment de liberté pour saisir une fourche qui se trouvait contre le mur des écuries; voyant ce geste, un voisin qui était accouru, M. Buisine, prit une pelle de terrassier et la jeta à la tête du garçon de ferme.

Morelle put éviter le choc et redoutant de nouveaux coups prit la fuite à travers champs.

Ces faits ont provoqué une enquête de la gendarmerie.

Morelle se plaint de violents coups à la tête. M. Buisine a déclaré que s'il était intervenu c'est que le domestique avait déclaré vouloir tuer ses patrons.

HALLUIN

FIANÇAILLES. — Nous apprenons le prochain mariage de M. Alfred Maret, entrepreneur de maçonnerie à Halluin, avec Mlle Louise Delporte, fille de M. et Mme Delporte-Decottignies, de Roncq.

RECOMPENSE HONORIFIQUE. — Dans sa dernière réunion, la Société Protectrice des Animaux a décerné une médaille en bronze à M. Cyprien Nollet, garde-champêtre à Halluin. Cette récompense sera remise solennellement à M. Nollet, le 8 juillet prochain, à Lille.

HALLUIN. — Résultat des concours du 25 mai, organisés par l'Hirondelle, chez M. E. Vouters, rue de l'Ille :

— Chantilly. Pigeons lâchés à 7 h. 20, par M. Vanryssel. — 1er, Tesse, 3p.; 2e, Tierrie, 3p.; 3e, Dochy, 3p.; 4e, Deprétere, 3p.; 5e, Lootens, p.; 6e, Lamaire, 3p., 7e, Braye, p.; 8e, Lamaire, 2p.; 9e, Verhulst, p., 10e, Roelens, 2p.; 11e, Delangler, p.; 12e, Lefebvre, p.; 13e, Lamaire, p.; 14e, Vuistecke, 2p.; 15e, Dewulf; 16e, Bauduin, 2p.; 17e, Machelin, 2p.; 18e, C. Onraedt, p.; 19e, Bauduin, 2p.; 20e, Dewulf, p.; 21e, Labaere, p.; 22e, Vanderhiere, 2p.; 23e, Mulleman, p.; 24e, Vandaele, 2p.; 25e, Vercruysse, p.; 26e, Verstraete, 2p.; 27e, Herbaux, 2p.; 28e, Dochy, p.; 29e, Hoedt, p.; 30e, Ramon, p.; 30e bis, J. Ramon; 31e, Boutry; 32e, J. Dupont, p.; 33e, Dochy; 34e, Maret; 35e, Biesbrouck; 36e, Lepoutre; 37e, Lamaire; 38e, Carette; 39e, Cambier; 40e, Baert; 41e, Machelin; 42e, C. Dupont; 43e, Noroo; 44e, H. Carette; 45e, Wastyn; 46e, Cambier. Régulateur : Lamaire. Séries de deux pigeons : Lamaire, Bauduin, Dewulf, Dochy, Lamaire. — Le premier pigeon a été constaté à 9 h. 53'42", vitesse 1.196 m. 72; le dernier à 9 h. 58'37", vitesse 1.151 mètres.

— Orléans. Pigeons lâchés à 5 heures, par M. Bouton. — 1er, A. Desprez, 5p.; 2e, Demestère, 2p.; 3e, Vandaele; 4e, Verstraete, 2p.; 5e, Lamaire, 2p.; 6e, Mortier, 2p.; 7e, Lepoutre; 7e bis, Hus; 8e, Vanderhiere, 2p.; 9e, Taupe, 2p.; 10e, Hus, 3p.; 11e, Stock; 12e, Tierrie, p.; 23e, Olivier, 3p.; 14e, id., 2p.; 15e, Dochy, p.; 16e, Castelain, p.; 17e, Vanderghut, p.; 18e, C. Ducolombier, p.; 19e, Machelin, p.; 20e, H. Onraedt, p.; 20e bis, Lepoutre; 21e, Devernay, p.; 22e, Lepoutre, p.; 23e, C. Onraedt, p.; 24e, E. Vouters; 25e, Vanpactebeke; 26e, Saver; 27e, Lamaire; 28e, Machelin; 29e, E. Vouters; 30e, Demeulnaere; 31e, Serin; 32e, Baert; 33e, H. Lefebvre; 34e, Verhulst; 35e, id; 36e, Emile Maret. Régulateur : A. Hus. Séries de deux pigeons : A. Hus, Lepoutre, H. Olivier, Machelin, E. Vouters. — Le premier pigeon a été constaté à 10 h. 01'55" vitesse 1.096 m. 38; le dernier à 10 h. 18, vitesse 1.041 m. 30.

BONDUES

LE CARROUSEL DU MONT. — C'est dimanche prochain, 1er juin, qu'aura lieu le grand carrousel attelé, organisé annuellement au hameau du Mont de Bondues. Ce carrousel, qui est doté de 300 fr. de prix attire ordinairement de nombreux amateurs. Espérons que le beau temps, se mettant de la partie, contribuera à assurer le succès de la fête. La course aura lieu le long de la Route Nationale; le cortège se formera au Jambon; le départ s'effectuera à 2 heures et demie très précises. La Musique municipale, qui prêtera son bienveillant concours, prendra la tête du cortège. L'inscription se fera aussitôt la dislocation du cortège, chez M. Alphonse Tiberghien; la mise pour cavalier sera de 1 fr. pour les dames de 0 fr. 50. La distribution des prix aura lieu au siège de la commission, estaminet de l'Epée Royale, tenu par Mme veuve Crépel. En cas de mauvais temps, les prix seront modités et distribués jusqu'à concurrence des mises. Pendant la durée du carrousel, une quête sera faite au profit des pauvres.

CLASSEMENT DES CHEVAUX. — Hier mardi, à trois heures de l'après-midi, ont eu lieu les opérations du classement des chevaux. Elles étaient présidées par MM Guermonprez, lieutenant de réserve au 6e chasseurs; Gilloots, vétérinaire; Léon Desbonnet, adjoint au maire, et Henri Decottignies, conseiller municipal. Elles ont obtenu les résultats suivants : 68 classés, 53 réformés, 6 ajournés. Les opérations furent terminées à six heures.

MARCQ-EN-BARŒUL

LA CULTURE DU LIN. — Il est rappelé aux cultivateurs de lin destiné à la production de la filasse, qu'ils doivent, s'ils veulent bénéficier de la prime accordée par la loi, en faire la déclaration à la mairie au plus tard le 1er juin.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — M. Jean Delarge, 51 ans, bourreur, demeurant au Croisé-Laroche, travaillant pour la Compagnie Mongy, en manœuvrant des rails, a reçu un coup de pince à la tête. Il en est résulté une plaine contuse de la région temporale droite, avec choc traumatique et défaillance : 4 jours de repos, docteur Trehout. — M. Maurice Béarez, 17 ans, cantonnier à la même Compagnie, demeurant à Chéreng, en déplaçant un pylône, s'est enfoncé une petite barre de fer dans le pied; plaie à la plante du pied avec œdème très prononcé; 21 jours de repos, docteur Trehout.

ETAT-CIVIL. — Déclaration de décès du 28 mai. — Léopold De Meyer, 75 ans, rue du Lazaro.

COMINES

ETAT-CIVIL. — Déclarations de naissances du 28 mai. — *Henri Catteau, rue de la Gare.* — Germaine Schoonheere, rue d'Hurlupin. — Zélie Villers, rue St-Chrysole.

Déclaration de décès. — Ida Lecocq, 73 ans, rue de Quesnoy.

BELGIQUE

L'EMBLÈME RELIGIEUX SUR LES CORBILLARDS. — Les sections de la Chambre ont été convoquées mercredi, pour examiner :

1° Une proposition de M. Borboux tendant à rendre facultatif le dépôt de l'emblème religieux sur les corbillards ;

2° Un proposition de M. Mechelynck donnant pleine force de loi au testament maçonnique, même en cas de révocation tacite par le moribond, sauf le cas de révocation par acte authentique et chargeant les exécuteurs de la Loge de veiller à l'observation des clauses du testament.

La proposition Borboux a été adoptée en 1re section par 6 voix contre 5, en 2e par 7 voix et 4 abstentions, en 3e par 6 voix contre une ; en 4e par 8 voix et 1 abstention, en 5e par 5 voix et 3 abstentions, en 6e à l'unanimité.

Rapporteurs : MM. du Bus de Warnaffe, Van Cleemputte, Mabille, Hoyois, Briffaut et Woeste.

La proposition Mechelynck a été rejetée en 1re section par 6 voix contre 5, en 2e par 7 voix contre 2 et 2 abstentions, en 3e section par 6 voix contre 1, en 4e section par 8 voix contre 1, en 5e section par 4 voix contre 3 et 1 abstention, et en 6e à l'unanimité, moins 1 voix.

OSTENDE

POUR NOTRE COLONIE. — Dans quelques jours arrivera à Ostende un grand yacht à vapeur, acheté en Angleterre par le ministère des Colonies, pour le compte du gouvernement du Congo.

Ce yacht sera affecté au service postal entre Banane et Boma et remplacera « l'Hirondelle », qui sert à présent au transport des passagers et de la poste entre l'embouchure du Congo et le point terminus de navigation (Matadi).

« L'Hirondelle » est déjà une vieille unité. Elle date de 1891.

Le nouveau yacht sera probablement baptisé « Gouverneur Fuchs », en l'honneur de ce vétéran de l'Afrique, dont on vient précisément de célébrer le 25e anniversaire de ses débuts dans la carrière coloniale.

La nouvelle unité de la flottille congolaise quittera Ostende par ses propres moyens.

L'ECOLE DES MOUSSES. — La première conséquence de la visite à Ostende de M. Segers, ministre de la Marine, sera le transfèrement de l'Ecole des mousses à Anvers. La « Vétuste », bateau qui servait d'école des mousses, sera remplacé par le garde-côte « Ville de Bruges ». Cet aviso sera lui-même remplacé par un nouveau bateau à voiles.

C'est donc sur la « Ville de Bruges » que sera établie, à Anvers, l'Ecole des mousses.

ROULERS

NOMINATION ECCLESIASTIQUE. — Mgr l'Evêque de Bruges a nommé économe du Petit Séminaire de Roulers, M. Van Steenbrugge, surveillant du pensionnat au dit établissement.

YPRES

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNA